

Service : DSDEN du Bas-Rhin

Intitulé du poste : **Conseiller pédagogique départemental pour l'éducation prioritaire**

Quotité prévue : 100%

Présentation du poste :

Placé sous l'autorité de l'adjoint au directeur académique en charge du 1^{er} degré, il est chargé d'accompagner dans le domaine pédagogique, la politique de l'Education prioritaire et du dispositif 100% de réussite. Il travaille avec les conseillers pédagogiques de circonscription de l'Education prioritaire pour accompagner les équipes enseignantes (déploiement et exploitation des évaluations nationales et académiques, formation et accompagnement des enseignants).

Exercice des missions :

Champ pédagogique :

- Il relaye, impulse, met en œuvre, assure le suivi pédagogique de la politique de l'Education prioritaire auprès des comités de pilotage et des équipes enseignantes des différents réseaux REP et REP+,
- il participe à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de formations définies dans le cadre du plan 100% de réussite,
- il accompagne les équipes pédagogiques dans leurs pratiques et postures professionnelles, dans leurs besoins documentaires pour une meilleure réussite des élèves,
- il participe au suivi, à l'accompagnement et à l'évaluation des dispositifs spécifiques (classes dédoublées, scolarisation des moins de 3 ans),
- il assure une veille documentaire dans les domaines pédagogiques, didactiques et institutionnels,
- il contribue à la réflexion des groupes départementaux en lien avec les axes du référentiel de l'Education prioritaire (coordonnateurs, mission MDL, mission math, mission parentalité, ...)
- il travaille en lien étroit avec les conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'A-DASEN.

Champ partenarial :

- il communique et coopère avec les différents acteurs et partenaires de l'institution dans un cadre déontologique et éthique pour une scolarisation réussie des élèves.

Champ institutionnel :

- il assiste, apporte son expertise et ses conseils lors des comités de pilotage organisés par les pilotes des différents réseaux de l'Education prioritaire,
- il accompagne ou représente l'A-DASEN dans les groupes de pilotage,
- il assure le suivi des dossiers pédagogiques (évaluation, formation) de l'Education prioritaire en lien avec le conseiller pédagogique départemental auprès de l'A-DASEN.

Champ de la communication

- il favorise la mutualisation des ressources et la diffusion des actions pédagogiques au sein de tous les réseaux de l'Education prioritaire,
- il rédige un rapport d'activité annuel en lien avec sa lettre de mission.

Conditions de recrutement

- Être enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF
- Le candidat sera convoqué pour un entretien devant une commission qui examinera ses motivations et ses aptitudes à assurer les missions assignées.

Contact pour obtenir des informations sur le poste ou un entretien avec l'A-DASEN
Secrétariat de l'A-DASEN : 03 88 45 92 33